

GRAND  
PRIX  
DE LA

DATA  
2024

# DOSSIER DE CANDIDATURE



**Clôture des inscriptions :** 15 mars 2024

**Dépôt des dossiers :** <https://grandprixdata.awardsplatform.com/>

**Remise des Prix :** 24 avril 2024

Un événement  produit par 

En partenariat avec :





















# LETTRE D'OUVERTURE

## DU GRAND PRIX DE LA DATA 2024

Paris, le 9 octobre 2023

La data a totalement disrupté les pratiques et les compétences métiers de la communication et du marketing. Depuis quelques années, son impact n'a cessé de croître pour offrir des bénéfices considérables : meilleure connaissance consommateurs / clients / prospects, optimisation du ciblage publicitaire, personnalisation des parcours clients, mesure des actions et ROI, innovations servicielles, IA, etc....

La data, tout au long de la chaîne de valeur du marketing et de la communication, est un levier incontournable d'innovation, de créativité et d'efficacité. Des innovations qui autorisent des performances inégalées.

Le Grand Prix de la Data met en lumière ces marques pertinentes mais aussi leurs conseils et leurs partenaires technologiques, qui s'appuient sur la data pour bâtir des insights, élaborer des campagnes, définir des stratégies, orchestrer des dispositifs performants. Depuis 6 ans, ce Grand Prix, largement reconnu par la profession, a su récompenser des marques leaders comme Nestlé, La Redoute, BNP Paribas, MAIF, Air France... mais aussi Michelin, l'île de la Réunion, Orange ou encore Peugeot !

**Que vous soyez agences, annonceurs ou acteurs technologiques, si la data est votre inspiration, ce Grand Prix est le vôtre ! N'hésitez pas à déposer vos meilleurs dispositifs réalisés entre janvier 2022 à janvier 2024.**

**Emmanuelle Prache**  
PRACHE MEDIA EVENT



# OBJECTIFS DU GRAND PRIX

Mettre en lumière l'**utilisation innovante de la data** dans toute la chaîne de valeur de la communication

# QUI PEUT CONCOURIR ?

Les agences de Publicité, les agences de marketing relationnel, les agences data-driven, les agences média, les régies, les marques, les acteurs de la tech...

# LE JURY

Le jury attribuera un Prix Or et Argent par catégorie, puis parmi ces Prix, le Grand Prix.

**RÉUNION DE JURY : 3 avril 2024**

**Retrouvez le détail des catégories de la page 4 à 5.**

# LES CRITÈRES

- La stratégie mise en œuvre
- L'utilisation innovante de la data
- Les résultats et la performance au regard des objectifs

Le jury sera également sensible à l'**utilisation innovante de la technologie** (hyper-personnalisation, data visualisation, data mining, analyse prédictive, Intelligence Artificielle...).

# PROMOTION DES RÉSULTATS

**Le palmarès du Grand Prix de la Data sera dévoilé le 24 avril 2024** lors de la remise des Prix réunissant les agences, les marques, les médias, les régies, les acteurs de la tech et les associations professionnelles.

**LE GRAND PRIX DE LA DATA SERA LARGEMENT MÉDIATISÉ DANS :**

- INfluencia
- La Newsletter du Grand Prix de la Data
- Minted
- My Event Network



# CATÉGORIES 2024

## 1 - PRODUCT DESIGN

Sponsorisé par



### Exploitation de la donnée autour d'un produit ou service

Quelles données ont servi à vous inspirer, vous ont aidé à concevoir ou améliorer un ou des produits / Services ? Comment avez-vous utilisé ces données pour construire une nouvelle offre, pour élaborer un produit ou service ou améliorer vos offres existantes ?

Le jury s'attachera à juger dans cette catégorie l'utilisation innovante de la data (tout type) au niveau de sa collecte (canaux, méthodes, etc...) et/ou de son analyse pour inspirer, concevoir ou améliorer des produits et/ou services.

## 2 - INSIGHT

### Exploitation de la donnée autour de la compréhension des consommateurs

Avez-vous innové dans la manière de construire des insights marketing, de mieux comprendre le consommateur, ou mieux appréhender ses centres d'intérêts ? Quelles méthodes d'utilisation de la donnée avez-vous appliquées pour faire la jonction entre insights et applications dans vos offres marketing ou campagne publicitaire ?

Le jury s'attachera à juger l'utilisation de la data pour déterminer des insights clés qui vont permettre de construire une campagne publicitaire pertinente pour la cible.

## 3 - ACTIVATION & CIBLAGE

### Exploitation de la donnée autour de la créativité média

Sponsorisé par



Quelles données ont été exploitées pour créer une nouvelle approche d'activation et de ciblage dans la stratégie média ? Quel que soit l'objectif final (amélioration des ventes, génération de trafic, préférence de marque...), quelles données et méthodes ont permis d'accroître l'efficacité business de la stratégie média.

Le jury s'attachera à juger l'ensemble de l'activation du plan média en fonction de la data collectée et analysée (awareness, acquisition, trafic, personnalisation, DCO, retargeting) ainsi que la déclinaison du concept créatif selon les canaux et les audiences.

## 4 - PRM - CRM

Sponsorisé par



### Exploitation de la donnée pour créer une expérience client personnalisée ou recruter de nouveaux prospects

Le jury s'attachera à juger l'utilisation innovante de la data pour augmenter la qualité des services, la fidélisation et recrutement de nouveaux clients, l'amélioration de son image, la préférence de marque, et l'augmentation du ROI.

## 5 - MESURE & PERFORMANCES

### Exploitation de la donnée pour générer de l'efficacité business



Comment les données ont été exploitées pour une lecture et une optimisation efficiente des performances business de vos activations ? Quel que soit l'objectif de vos campagnes, comment les performances ont été mesurées, comment sont-elles rendues intelligibles (data visualisation, dashboarding, business intelligence, KPI de pilotage et d'optimisation, etc...), quels reporting ont permis l'optimisation des dispositifs ?

Le jury s'attachera à juger de l'efficacité de la mesure, du partage des données, de leurs opérations et des performances de la campagne au regard des objectifs fixés.


## 6 - CRÉATION

### Exploitation de la data dans le processus créatif

Sponsorisé par  **AACC**  
CUSTOMER MARKETING

Le jury s'attachera à juger dans cette catégorie l'utilisation de la data pour nourrir la créativité publicitaire.

## 7 - TV SEGMENTÉE

Sponsorisé par  **SNP TV**  
LE SECTEUR PUBLICITAIRE DE LA TV

Le jury s'attachera à juger le dispositif mis en place à l'occasion d'une campagne ou dispositif de TV segmentée.

## 8 - COOKIELESS

Le jury s'attachera à juger dans cette catégorie un dispositif qui permet aux annonceurs de s'affranchir de la disparition des cookies tiers.

Cela peut être aussi bien pour les aider dans leur activation que dans la mesure de leur activation.

## 9 - 1<sup>ST</sup> PARTY DATA

La jury s'attachera à juger dans cette catégorie un dispositif mis en place par un acteur (annonceur - adtech - éditeur) pour capitaliser sur la donnée propriétaire (first party data).

Ici encore, aussi bien pour activer que pour mesurer.

## 10 - 2<sup>ND</sup> PARTY DATA

La jury s'attachera à juger dans cette catégorie un dispositif qui permet à un acteur de capitaliser sur la donnée d'un autre acteur, dans une logique de 2<sup>nd</sup> party data.

## 11 - LA TECH DE L'ANNÉE

### Nouvelles technologie utilisant la data :

- Hyper-personnalisation
- Data visualisation, data mining
- Analyse prédictive
- Intelligence artificielle
- ...

Nous vous recommandons de nous envoyer un descriptif de la solution (écrit et en vidéo).

Cette solution doit avoir été lancée sur le marché entre **septembre 2020 et septembre 2023**.



# COMMENT PARTICIPER ?

## **INSCRIPTION EN LIGNE**

Tous les dépôts de candidature se font désormais sur la plateforme en ligne :

<https://grandprixdata.awardsplatform.com/>

## **FRAIS DE PARTICIPATION & PÉRIODE DE SÉLECTION**

**Pour les catégories 1 à 10, vous pouvez présenter toutes les opérations effectuées entre janvier 2022 à janvier 2024.**

- Droits d'inscription : 700 € HT
- Frais de dossier : 550 € HT

**Pour la catégorie 11 "La Tech de l'année", vous pouvez présenter toutes les solutions ayant été créées entre septembre 2020 et septembre 2023.**

- Droits d'inscription et frais de dossier : 2 500€ HT

## **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS**

Le vendredi 15 mars 2024 à 23h59 – Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.



# CONTENU DE LA CANDIDATURE

## L'INSCRIPTION POUR LES CATEGORIES EST COMPOSÉE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### 1 - Choix de la catégorie

### 2 - Descriptif du dispositif en 6 points\*

(Pour la catégorie 11 "La Tech de l'année", voir en bas de page)

1. Pitch ou résumé de l'opération
2. Genèse du projet : contexte, brief et problématiques
3. Stratégie mise en œuvre
4. Utilisation innovante de la data
5. Résultats : taux d'engagement, ventes, audience etc.

### 3 - Case study et pièces jointes (10 maximum - facultatif)

Pour une meilleure compréhension du dossier présenté, vous pouvez joindre à votre candidature :

- Vidéo explicative du contenu de l'opération (2 min max.) à héberger sur une plateforme type YouTube ou Vimeo
- Visuels / Résolution : 1920x1080 en format .jpeg ou .png
- PDF / Livre blanc...
- URL / Lien vers site internet, présentation etc.
- Audio / Format .mp3
- etc...

### 4 - Crédits de l'opération

Ils serviront à la production de la remise des prix et sa communication (édition des trophées, support PowerPoint diffusé lors de la remise de prix, montée de scène lauréat, retombées presse, newsletters etc.).

### 5 - Vos invités pour la soirée de remise de prix

Invités maximum par dossier de candidature soumis, 2 minimum à renseigner.

**ATTENTION :** pour les points 2 et 3 (descriptif et case study/pièces jointes), ils doivent être présentés de manière anonyme pour l'agence réalisatrice. **AUCUN LOGO AGENCE DANS LE DESCRIPTIF, LES IMAGES, VIDEOS ETC.**

*\*Sauf pour la catégorie « La Tech de l'année » : présentation de la société, description de la solution technologique (typologie, caractéristiques, date de lancement, commercialisation clients...), valeur ajoutée de la technologie, mise en situation de la solution à travers un case study...*



# ENVOI DES ÉLÉMENTS & RENSEIGNEMENTS

## **CONTACTS :**

- **Justine BERTHELOT**  
E-mail : justine@prachemediaevent.fr
- **Océane MARSAU**  
E-mail : oceane@prachemediaevent.fr  
Téléphone : 07 72 10 64 37
- **Site internet** : <https://www.dataetcreativite.fr/>
- **Plateforme d'inscription** : <https://grandprixdata.awardsplatform.com/>

**Si vous souhaitez compléter votre candidature avec tout élément physique que vous souhaiteriez montrer lors du jury, merci d'utiliser l'adresse ci-dessous :**

## **GRAND PRIX DE LA DATA PRACHE MEDIA EVENT**

à l'attention de Justine BERTHELOT / Océane MARSAU

32 avenue Pierre Grenier  
92100 Boulogne Billancourt  
(réception coursier entre 9h et 18h)





## **I - L'AGENCE**

Créée en 2008 par Emmanuelle Prache, l'agence Prache Media Event (Groupe INfluencia) est spécialisée dans la conception, l'organisation, le financement, la production et la médiatisation d'opérations de communication. Elle accompagne les entreprises du secteur de la communication, du marketing et des médias ainsi que les fédérations professionnelles du secteur.

Prache Media Event organise, chaque année, 6 Grands Prix sur des thématiques singulières : le Grand Prix du Brand Content qui récompense les meilleures stratégies de contenu de marque ; le Grand Prix de la Data qui récompense les meilleurs dispositifs utilisant la data au service de la stratégie marketing ; le Grand Prix de la Good Economie qui récompense les meilleures initiatives d'entreprises engagées pour une transformation écologique, sociale et solidaire de leurs activités, au service du Bien Commun ; le Grand Prix Syntec Conseil qui met à l'honneur la qualité des contributions des acteurs du conseil et des études, en récompensant des projets qui ont su montrer les meilleures performances ; les Adtech Awards by Minted qui récompense les acteurs de la publicité digitale et enfin le Grand Prix de la Responsabilité des Médias qui récompense les engagements RSE des médias français.

## **II - LES CANDIDATS**

Peuvent candidater aux Grands Prix organisés par l'agence toute entreprise et particulièrement les acteurs du marketing, de la publicité, de la communication, des médias et du conseil : agences de publicité, agences média, régies, annonceurs, sociétés de conseil ou d'études, acteurs publics, associations professionnelles etc..

Est considéré comme candidat, toute entreprise dépositaire d'un ou plusieurs dossiers de candidature.

## **III - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le candidat déclare avoir pris connaissance des renseignements indiqués dans le dossier de candidature ainsi que les éléments demandés et nécessaires à sa candidature.

Le candidat s'engage à envoyer sa candidature sur la plateforme prévue à cet effet. Aucun dossier sous format papier ne sera traité par Prache Media Event.

Les candidats peuvent modifier leur candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite de clôture des inscriptions. En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture.

Prache Media Event s'engage à transmettre au jury l'ensemble des dossiers de candidature reçus dans le cadre de l'organisation de ces Grands Prix.

Les candidatures sont strictement confidentielles et n'ont vocation qu'à être partagées avec les membres du jury. Concernant les éléments demandés pour la remise de prix (voir onglet sur la



plateforme : Crédits), l'entreprise dépositaire déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou numérique édité par Prache Media Event et ses partenaires média.

Les candidats peuvent déposer un même dossier dans plusieurs catégories si celui-ci est légitime à y figurer. La fonction « copier » sur la plateforme d'inscription au Grand Prix sert à dupliquer un dossier de candidature dans une autre catégorie.

#### **IV - JURY**

Dans le cadre de l'organisation de chaque Grand Prix, Prache Media Event constitue un jury apte à juger les réalisations présentées par les candidats.

Le jury est composé de professionnels et en particulier du secteur des médias, de la publicité, du marketing, de la communication, du conseil en fonction du Grand Prix organisé.

En fonction de la volumétrie de dossiers reçus pour chaque Grand Prix, le jury élit les Prix Or, Argent et Bronze par catégorie.

En fonction de la qualité des dossiers, le jury peut décider de ne pas récompenser certaines catégories.

Les dossiers présentés aux Grand Prix sont diffusés aux membres du jury dans les catégories dans lesquelles les candidats se sont inscrits.

Le jury peut, s'il le souhaite, changer un dossier de catégorie.

Les jurés concernés par un dossier de candidature ne peuvent ni voter, ni s'exprimer sur leurs propres réalisations.

#### **V - PROMOTION DU PALMARÈS**

Les Grands Prix sont promus dans les médias partenaires de l'événement ainsi que sur les supports de communication édités par Prache Media Event (newsletters, bannières, article etc). Une remise de prix est également organisée pour chaque Grand Prix qui met à l'honneur le palmarès de l'année. Les participants recevront leurs récompenses à cette occasion.

#### **VI - FRAIS DE PARTICIPATION**

Les frais de participation peuvent être payés par virement bancaire ou chèque. Une facture est émise depuis la plateforme d'inscription suite à l'envoi de la ou les candidatures. Ils sont indiqués dans le dossier de candidature ainsi que sur chaque plateforme d'inscription au Grand Prix.

Le candidat s'engage à régler les frais de participation relative à sa participation selon les modalités demandées par Prache Media Event.



## VII - CONTACTS

Pour toute question sur le processus d'inscription et l'accompagnement des candidatures, vous pouvez contacter :

- Justine BERTHELOT – justine@prachemediaevent.fr
- Océane MARS AU – oceane@prachemediaevent.fr

Pour tout envoi d'objet physique à diffuser au jury, le candidat peut l'envoyer à l'adresse suivante :

**Prache Media Event**  
**A l'attention de Justine Berthelot / Océane Marsau**  
**32 avenue Pierre Grenier**  
**92100 Boulogne-Billancourt**

Réception coursier de 9h à 18h.

## VIII - CHANGEMENT DU CALENDRIER PAR L'ORGANISATEUR

Prache Media Event se réserve le droit de modifier les calendriers de ses Grands Prix (clôture des inscriptions, jury, soirée de remise de prix). L'agence s'engage à avertir les candidats en cas de changement du calendrier.

Les conditions générales s'appliquent au nouveau calendrier décidé par Prache Media Event.

## IX - CAS DE FORCE MAJEURE : REPORT / ANNULATION

Est considéré comme cas de force majeure, tout événement dont les critères sont fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Prache Media Event soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard leurs exécutions.

Prache Media Event s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas de force majeure.

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands Prix organisés par Prache Media Event. Toute candidature au Grand Prix implique d'adhésion aux conditions générales de vente.

### **Siège social**

Prache Media Event  
32 avenue Pierre Grenier  
92100 Boulogne-Billancourt  
SAS au capital de 60 000€  
RCS NANTERRE n° 503 697 963

